



## Toitures N°3

# Améliorer sa souche de cheminée

→ De moins en moins utilisées, les souches de cheminées sont malheureusement souvent mal entretenues, voire supprimées, lors d'une réfection de toiture. Pourtant ces éléments **enrichissent et animent le paysage** des toits toulousains. En effet, les souches de cheminées contribuent à définir la silhouette

des immeubles caractéristiques du Site patrimonial remarquable. Elles se marient aussi bien avec la toiture qu'avec l'ensemble des éléments du bâtiment.

## Que faire pour conserver vos souches de cheminées ?

### 1/ Faites-les restaurer

Conservez les matériaux d'origine et le gabarit existant afin de **préserver l'harmonie** entre la souche et la toiture. Attention, les souches de cheminées doivent être traitées en briques apparentes ou enduites. Leur plus petit côté ne peut pas mesurer moins de 40 cm.

### 2/ Apportez-y des améliorations

Il est tout à fait possible de **réemployer la souche**, voire le conduit de cheminée, pour l'intégration d'une VMC, d'une hotte aspirante... Une souche de cheminée peut ainsi être détournée de son usage initial, sans toutefois servir de porte antenne. C'est en effet une solution plus harmonieuse que la simple démolition. Pour conserver vos souches de cheminées anciennes, en maçonnerie, de nombreux professionnels peuvent vous proposer des solutions de restauration. Il existe une qualification spécifique pour vous aider : «218 Restauration du patrimoine ancien, maçonnerie ou pierre».

### 3/ En cas de reconstruction

S'il n'y a pas d'autre solution que la reconstruction, celle-ci doit respecter des prescriptions précises : **même gabarit, même emplacement, même système constructif** (matériaux...).

#### BON À SAVOIR

L'ensemble des travaux à réaliser sur une toiture est soumis au dépôt d'une déclaration préalable auprès du service des autorisations d'urbanisme de la mairie de Toulouse qui consultera pour accord l'Architecte des Bâtiments de France.

Contact : voir au verso

# Exemples de restaurations



## Plus d'informations

Service des autorisations d'urbanisme  
1 place des Carmes à Toulouse  
Accueil de 9h à 16h45 du lundi au vendredi.  
Tél. : 05 62 27 61 61 / toulouse.fr



MAIRIE DE  **TOULOUSE**  
www.toulouse.fr

toulouse  
métropole

Toulouse en grand !